

La République nouvelle

Bulletin officiel de la LIGUE de la JEUNE-RÉPUBLIQUE



Abonnements :

Un An. 3.50
Le Numéro. 0.10



PARAÎSSANT TOUTES LES SEMAINES

RÉDACTION et ADMINISTRATION

18, Rue de Varenne, 18
PARIS (7^e)

Une Réforme démocratique

Il s'est constitué naguère une Ligue — dont j'ai oublié le nom — pour réclamer la réorganisation du suffrage universel sur une base que j'estime, pour ma part, fort recommandable. J'ai lu son manifeste sur les murs de Nancy au cours de la dernière campagne électorale : je ne crois pas qu'il ait fait grand bruit ; ce n'est qu'une raison de plus pour lui prêter la publicité de ce bulletin.

La réforme proposée peut se résumer en deux articles :

1^o Tout citoyen français — et toute citoyenne, mesdames — possède un suffrage dès le jour de sa naissance ;

2^o Le droit de suffrage de tout citoyen et de toute citoyenne qui se trouve en puissance d'autrui — puissance paternelle, puissance maritale, tutelle — est exercé par celui ou celle qui exerce cette puissance.

Le père d'une famille de huit enfants mineurs aurait ainsi dix voix : la sienne, celle de sa femme et celles de ses huit enfants. La veuve voterait, non seulement pour elle-même, mais pour ses enfants mineurs, etc.

Bien des fois — et notamment dans *La Démocratie* — j'avais soutenu l'opportunité de pareille réforme.

De même que l'égalité devant le fisc ne consiste pas dans une division pure et simple du chiffre du budget par le nombre total des contribuables, mais dans un certain rapport de proportionnalité ou de progressivité entre les ressources et la contribution de chacun, de même l'égalité devant l'urne ne peut consister à attribuer tout simplement un suffrage à chaque citoyen parvenu à l'âge de la majorité, mais à organiser un certain rapport entre la capacité civique de l'électeur et la part de l'intérêt national qu'il représente. La formule proposée n'est peut-être pas la traduction adéquate de ce *desideratum* : du moins en approche-t-elle terriblement plus que la législation soi-disant égalitaire qui règne actuellement.

J'ai entendu deux sortes d'objections.

Les premières proviennent des féministes intransigeants.

Il ne leur suffit pas que le droit de suffrage soit accordé à la veuve et à la célibataire majeure ; ils le réclament pour la femme mariée. Le système préconisé leur paraît même un abominable mécanisme d'oppression, puisqu'après avoir hypocritement accordé à l'épouse un suffrage... théorique, il constitue le mari souverain dispensateur du bulletin de vote de sa femme.

Or, c'est justement parce que la réforme en question tend à consolider la puissance maternelle seul fondement possible d'un lien conjugal solide, et parce qu'il n'est pas de besoin plus profondément ressenti à l'heure actuelle que la consolidation du foyer, — c'est pour cela, qu'au risque de scandaliser quelques-uns de mes lecteurs et davantage de mes lectrices, je souscris des deux mains à la réforme qu'ils réprouvent... J'ose espérer, tout de même, ne pas rester seul de mon avis.

Quant à l'autre objection, ce n'est sûrement pas parmi nos ligueurs qu'elle fera beaucoup de convaincus.

C'est un fait que les familles nombreuses se rencontrent davantage dans la classe ouvrière que chez les bourgeois. Conséquence : Veus allez augmenter le pouvoir électoral de l'ouvrier et diminuer d'autant celui du rentier.

Mon Dieu ! les rentiers ont un moyen bien simple de reprendre leur avantage... Que la prépondérance soit à ceux qui ont le courage de donner à la patrie des enfants et à l'armée des soldats !... Que MM. les bourgeois donnent le bon exemple ; et ils seront récompensés...

Encore que la réforme dont je viens d'entretenir nos amis ne soit pas inscrite dans le programme de la *Ligue*, je ne pense pas qu'il soit déplacé d'attirer sur elle leur attention toujours éveillée sur les grands problèmes nationaux et sur les moyens susceptibles de contribuer à les résoudre.

Georges RENARD.

4P 74881



Choses et Gens

Il y a cent ans

Lettre du préfet de la Loire aux vicaires capitulaires de Nantes :

« Messieurs, par ses lettres du 29 juin, Son Excellence le ministre de l'intérieur m'informe que MM. les ecclésiastiques doivent continuer à prêter le même serment que les évêques, avant d'exercer leur ministère, et que la convention ou concordat du 13 juillet 1801 doit recevoir son exécution jusqu'à ce que le roi ait pu se concerter avec le Souverain Pontife, pour régler les affaires de l'Eglise. Son Excellence me remet, en même temps, la formule de serment qui doit être celle-ci : « Je jure et promets à Dieu, sur les saints évangiles, de garder obéissance et fidélité à Sa Majesté Louis XVIII. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, ni d'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique, et si, dans ma paroisse, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement. »

Illettrés...

Le budget de l'Instruction publique augmente et c'est tant mieux. La France se peuple d'écoles et il convient de s'en réjouir. Pourquoi faut-il qu'il y ait encore tant d'illettrés?

A leur arrivée au régiment, les jeunes soldats sont examinés, au point de vue de leur instruction primaire, par des commissions mixtes dont les travaux, transmis par les autorités académiques des départements, sont, pour l'ensemble du territoire, centralisés et analysés à Paris.

Voici, pour les deux classes appelées sous les drapeaux en octobre-novembre 1913, les résultats de ces examens :

Classe 1912....	11.681 soldats illettrés.
Classe 1913....	9.341 soldats illettrés.

Pour la classe de 1911, incorporée en octobre 1912 et encore sous les drapeaux, le nombre des soldats illettrés s'élevait à 12.118.

Soit, au total, 33.140 soldats illettrés pour le contingent des trois classes dont se compose actuellement l'armée active.

La proportion des illettrés est, d'ailleurs, sensiblement la même pour les trois contingents : en effet, si leur nombre semble aller en diminuant, c'est que l'examen a porté, pour la classe 1911, sur 249.163 recrues, pour la classe 1912, sur 223.000, et pour la classe 1913, sur 193.000 seulement.

Le 14 juillet

Le 14 juillet est terriblement monotone. Le programme des fêtes ne varie point. La matin, revue; le soir, feu d'artifice et bals populaires. La déco-

ration tend de plus en plus à se restreindre aux seuls bâtiments officiels. L'enthousiasme est absent, le cœur n'y est plus. Si les marchands de vins n'existaient pas, la fête nationale passerait presque inaperçue.

Une fois de plus, le marchand de vins vole au secours de la République. Avec quelques frères, il a formé un comité, dont il est le président. Grâce à ce comité, il obtient de la municipalité une subvention avec laquelle il décorera sa boutique et la rue.

Pour le remercier de ce concours, l'administration bienveillante l'autorisa à encombrer le trottoir et la chaussée de tables et de chaises, à reculer l'heure de fermeture de son comptoir.

Pauvre 14 juillet! Quelle dégringolade...

« Les fêtes et les jeux publics, écrivait en l'an II Boissy d'Anglas, doivent accoutumer de bonne heure les hommes, par la jouissance des plaisirs communs, à faire participer les autres à leur félicité et à confondre toutes leurs affections et tous leurs sentiments dans le sentiment général, l'amour de la patrie, qui n'est autre chose que l'attachement que chacun a pour tous et la reconnaissance qu'il éprouve de celui que tous ont pour lui. »

C'est dire qu'on ne peut décréter des fêtes populaires; celles-ci viennent du cœur du peuple, elles ne valent que par sa volonté enthousiaste.

La victoire du « bistro »

La reconnaissance est une vertu parlementaire. En récompense des bons services rendus à la République, la Chambre des députés a voté, par 253 voix contre 223, la suppression d'un impôt frappant les marchands de vins.

Voici les réflexions que ce vote suggérait au journal *Le Temps* : La protection officielle de l'alcoolisme.

« Evidemment le besoin s'en faisait sentir. Il y a quelques jours à peine, une enquête officielle dénonçait le parallélisme de la dénatalité française et de l'alcoolisme. Dans toutes les régions où sévit le fléau, la race meurt. La Chambre s'inquiète-t-elle de cette catastrophe permanente? Point. Elle n'a d'yeux, d'oreilles et de tendresses que pour les artisans du mal. Sans doute, ne peut-on pas les incriminer seuls. Les marchands de vins sont d'honorables commerçants dont nous ne suspectons pas la moralité particulière. Il n'empêche que leur industrie est funeste à la nation, et que ceux dont le devoir est de veiller au salut de la patrie doivent faire passer cette considération avant toute autre.

« M. Puech est venu ajouter la parole utile. Il faut rejeter la licence « qui est une survivance de notre vieil esprit de fiscalité ». Le « vieil esprit de fiscalité »! Que voilà un beau fantôme à agiter devant ces effarés. Le nouvel esprit de fiscalité, lui, est dans le sens du progrès — du progrès de l'alcoolisme, car, avec l'égalité de l'impôt sur le revenu, le marchand de spiritueux payera autant que le boulanger. C'est un vrai succès!

« M. Schmidt, M. Honnorat, le ministre lui-même ont essayé de résister à l'entraînement. Peine perdue. On put obtenir tout au plus, grâce à M. J.-L. Breton, que la licence ne fut pas supprimée pour les débiteurs d'alcool. Seuls les marchands de vins bénéficient de la remise.

« Et voilà comment, dans un pays qui comprend 475.000 débits de vins, à raison de 1 par 100 habitants, au moment précis où l'on accuse un déficit de 600 à 800 millions, on crée volontairement dans le budget un trou de 37 millions au profit des citoyens les moins intéressants de France. »

Paul GALLAND.

n'abandonne pas. Certains le prétendent, mais je me refuse à le croire. J'ai confiance en lui. Ce serait sa première défaite et elle serait d'importance.

11 mai 1914, 11 heures du soir.

Me voici un peu ragaillardi. J'ai été voir X.... Il n'est pas des nôtres, mais c'est un homme politique influent, averti et bien que radical il est réellement sympathique à notre mouvement. Je voulais savoir ce qu'il pensait du résultat de Sceaux.

Il est bon de se documenter au dehors, de savoir comment on juge à l'extérieur les événements qui nous arrivent.

D'une façon générale, nous ne sortons pas assez, nous restons trop entre nous. Un peu d'air ne nous ferait pas de mal.

Quand il a vu l'état dans lequel j'étais, il m'a vigoureusement secoué.

« Je ne vous comprends pas, m'a-t-il dit. Mais votre ami Marc Sangnier est arrivé à un très beau résultat. Vous y avez obtenu, dans des conditions particulièrement difficiles et délicates, 7.200 voix, dont 2.000 gagnées sur la clientèle radicale entre le premier et le deuxième tour. Mais je vous assure que je comprends parfaitement la stupéfaction de mon ami Gervais. Tenez, un détail qui vous intéressera et qui a son importance : le ministre de l'Intérieur téléphonait à un des maires de la 6^e circonscription, le 25 avril au soir, la veille du premier tour, et savez-vous quels étaient ces pronostics à la suite de cette conversation? Nectoux en tête, Mayer ensuite, avec une forte avance sur Pic et Marc-Sangnier qui se partageaient quelques milliers de voix péniblement acquises. Vous avez joliment renversé toutes leurs espérances. Encore une fois, c'est très beau.

« Oui, je sais... Vous voulez la victoire complète. Alors il ne fallait pas choisir cette circonscription.

— Mais nous n'avions pas grand choix.

« Dans ces conditions, pourquoi n'avoir pas procédé différemment? Pourquoi n'avoir pas présenté dix, vingt, trente candidats dans des circonscriptions préalablement choisies pour faire connaître votre programme, pour recruter des adhérents, pour devenir une force électorale? Vous auriez travaillé vigoureusement les meilleures de ces circonscriptions à votre point de vue pendant ces quatre années et il y a bien des chances pour que vous ayez pu en trouver une parmi celles-là pour votre ami Marc Sangnier, en tout cas vous auriez eu une plus grande liberté de choisir. Vous seriez sorti de cette consultation plus fort, plus expérimenté, plus entraîné, avec un gain sérieux d'adhérents et avec un plan de travail immédiat. Et dans le cas d'une modification de scrutin, vous étiez assuré d'obtenir mécaniquement plusieurs sièges.

« Rien n'est perdu. Vous êtes jeunes, votre organisation est toute récente. Ardents, sincères, comme vous l'êtes, avec un programme comme le vôtre, si vous êtes tenaces, vous devez nécessairement obtenir des résultats sérieux. Il y a des partis qui meurent d'être trop connus, le vôtre végète de

ne pas l'être assez. Faites-vous connaître. Saisissez toutes les occasions. Ne vous intéressez pas seulement qu'à ce qui vous intéresse, intéressez-vous à ce qui intéresse ceux qui vivent autour de vous. »

Cette conversation, qui s'est prolongée très avant dans la nuit, m'a été très salutaire. Plusieurs des réflexions de X... se sont rencontrées avec les miennes; en les précisant, il les a fortifiées et il m'a ouvert des horizons.

Comme je regagnais mon domicile, j'ai rencontré le commandant W..., en tenue de soirée. Il ne nous aime pas, celui-là. Il m'a tendu la main et m'a dit :

— Dites donc, votre Marc Sangnier il a de sales idées, mais c'est un « *rude lapin* » tout de même. J'ai suivi sa campagne. Il a été admirable de courage. Quel dommage qu'il ne soit pas des nôtres.

Ca aussi, ça m'a réconforté.
(A suivre)

DOCUMENTS POLITIQUES

Le Parti Socialiste uniifié Son Organisation

I

Au lendemain des élections de 1914 qui ont marqué, pour le Parti socialiste, des progrès que nous avons déjà exposés en détails dans la *République Nouvelle*, il nous a paru intéressant d'exposer brièvement l'organisation du Parti.

On sait que c'est surtout à sa discipline de fer que le Parti socialiste a dû ses succès. Quels sont les organes chargés d'appliquer cette discipline.

C'est d'abord dans chaque commune le *Groupe*. Une observation assez curieuse, c'est qu'il peut y avoir, dans la même ville, plusieurs groupes, mais suivant les mêmes statuts. Le groupe n'a pas de président : les membres président à tour de rôle. Mais le rôle essentiel appartient au *secrétaire* à qui incombe toute la charge de la propagande.

L'admission au groupe se fait sur présentation de deux membres, mais elle n'est prononcée qu'après un long examen, qui a lieu en l'absence du candidat.

Le groupe choisit les candidats pour les élections communales. Il a le droit d'envoyer au Congrès fédéral un délégué par tant d'adhérents ; de là un avantage pour les groupes les plus nombreux.

Au-dessus du groupe on trouve, dans les centres importants, une *section* qui a son administration propre, confiée à des délégués de chaque groupe. La section ne peut prendre d'ailleurs que des décisions peu importantes. Les ressources consistent dans les cotisations imposées aux groupes. Et le travail y est considérable ; que l'on songe que dans le département de la Seine on a donné, parfois, le même jour, 51 réunions.

Toutes les sections d'un département forment une *Fédération*, à condition qu'elles soient au nombre de 5, groupant au moins 100 adhérents. Quand ce chiffre n'est pas atteint, la section adhère à une Fédération voisine. Nos amis remarqueront d'ailleurs avec intérêt que le Parti socialiste exige seulement 100 adhérents pour la reconnaissance d'une section départementale, alors que la Ligue de la Jeune-République, elle, en exigea 150 dès sa fondation.

La Fédération est dirigée par le Congrès départemental ou Congrès fédéral, qui se réunit, en général, quatre fois par an, et auquel groupes et sections envoient des délégués. Les décisions prises

par la Fédération sont susceptibles d'appel devant le Congrès départemental, dont la décision peut encore être infirmée par le Congrès national.

Ce Congrès national dirige toute la politique du Parti. Il se réunit chaque année. Chaque Fédération a droit à un mandat, plus un autre mandat par 25 cotisants.

A ce Congrès sont discutés divers rapports présentés par le Conseil national, la Commission de contrôle, le groupe parlementaire et les délégués des Fédérations. Le Congrès prononce souverainement sur toutes les questions et l'on sait la rigueur de l'obéissance qui lui est due par tous.

Le Conseil national s'occupe de la décision des Congrès nationaux et internationaux, de la presse socialiste et du contrôle général.

Le Conseil élit la *Commission Administrative Permanente* qui comprend 24 membres et nomme dans son sein quatre sous-commissions : administration et conflits; organisation et propagande; finances; archives et documentation. Le bureau de la C. A. P. comprend un secrétaire général qui touche 5.400 fr. par an; un trésorier, 4.550 francs, et des secrétaires de sous-commissions, plus un archiviste, 4.800 fr.

Pour être délégué permanent à la propagande ou au Conseil national, il faut cinq ans de présence dans le Parti; trois ans seulement pour être candidat aux élections législatives.

Nous avons cité les *délégués permanents à la propagande*. Leur rôle consiste à visiter les groupes et à donner partout des réunions. L'importance qu'on donne à ce rôle, mesurez-la au traitement à eux alloué : 350 francs par mois de fixe et une indemnité de 8 francs par jour de déplacement, sans compter une carte d'abonnement à demi-tarif payé par le Parti.

Mais les délégués ne perdent point leur temps. Leurs tournées — de huit jours en général — sont d'ailleurs fixées par la Fédération. Voici le compte rendu de l'une d'elles :

Saône-et-Loire, du 22 au 30 juin 1913 : Palinger, Ciry-le-Noble, Générard, Toulon-sur-Arroux, Percy-les-Forges, Chassy, Gueugnon, Neuilly-Grandchamp, Chalmoux, Mont, Bourbon-Lancy, Lesme, Vitry-sur-Loire, Gronat, Maltat, Saint-Aubin-sur-Loire, Gilly, Perrigny, Les Guerraux, Saint-Agnan, Lamotte-Saint-Jean, Sanvigne.

Voilà, n'est-ce pas un homme qui n'a pas perdu son temps, et vous voyez qu'on ne néglige pas les petits centres, les tout petits centres, chez les socialistes... Et on a bien raison.

Puissent les membres du Conseil national de la Ligue de la Jeune-République suivre ce bon exemple !...

Mais une telle propagande doit coûter terriblement cher, dites-vous... Certes... Les dépenses de propagande se sont élevées, en 1913, à 29.864 fr. 30.

Nous verrons, la prochaine fois, avec quelles ressources on couvre ces dépenses. P. L.-R.

Les Tournées de Propagande

L'idée se propage. Réjouissons-nous-en.

Notre ami, Louis Gravot, qui est actuellement à Bagneres-de-Bigorre, pour plusieurs semaines, s'offre à visiter les ligues des Hautes-Pyrénées.

Louis Meyer se rendra, le 9 Août, à Besançon, où nos amis de la Ligue, venus d'un peu de tous les coins de la France pour la journée sociale, se réuniront et prendront ensemble d'énergiques résolutions. Il profitera de son passage dans l'Est pour rendre visite aux ligues du Doubs, des Vosges et du Jura.

Louis Meyer se rendra également en Bretagne, du jeudi 13 Août au mercredi 19 Août.

CHRONIQUE SOCIALE

Le Syndicalisme rural dans le Trégor

Il a eu comme point de départ la loi de 1884 sur les syndicats agricoles. Les premiers promoteurs ont été des hommes généralement dévoués mais plutôt politiques que professionnels. D'où scission rapide dans un mouvement qui devait grouper des individus ayant des intérêts identiques à défendre. Ce fut un défaut. Il y en eut un autre, c'est le trop grand rayon d'action. Ces syndicats étendus sur un canton, quelquefois sur plusieurs, avaient des réunions rares et peu suivies. Ils déclinèrent rapidement, le commerce toujours mieux organisé, ayant du reste fait des concessions des prix sur les marchandises vendues précédemment à des taux élevés, tout en se rattrapant sur la qualité.

Les cultivateurs lassés de constater l'inactivité de ces syndicats à rayons étendus, trouvèrent parmi eux des sujets intelligents, vrais professionnels, qui prirent hardiment l'initiative du syndicalisme localisé à la commune où ils habitaient et où leur influence était réelle.

Ces syndicats furent actifs et devinrent prospères. Pour obvier à leur faiblesse, ils s'unirent en fédérations intercommunales. Ces foyers intensifs furent réunis en un bloc qui releva, par une propagande vigoureuse, l'idée syndicale, de telle sorte que tous les cultivateurs syndiqués, dans leurs communes respectives, furent formés aux mêmes méthodes de défense professionnelle, par un bulletin commun que tous recevaient et qui était et est encore rédigé par les dirigeants des organisations locales.

La supériorité de l'action à petite distance est ici démontrée et la force de la fédération aussi. Toutes les communes ont leur petit syndicat et dans ces petits syndicats, les membres étant voisins, sont faciles à atteindre sans difficultés trop grandes ni frais trop élevés. Mille occasions mettent en rapport les intéressés qui, soutenus par ce contact fréquent et par la lecture de leur bulletin, sentent que la force de leur union syndicale est réelle. Les résultats matériels, du reste, rendent encore plus réelle cette conviction.

Grâce à cette fédération de petits syndicats bien vivants, le mouvement syndical dans le Trégor a pris une force telle qu'il règle le commerce des engrangés qui, dans ce pays de culture de primeurs, est très fort.

Une coopérative s'est fondée, il y a deux ans, qui inspire au commerce, malgré des débuts assez pénibles, de salutaires craintes.

Ce pays, grâce aux efforts inlassables de quelques professionnels de nos amis, s'est transformé.

Nous sommes toujours restés sur le terrain professionnel, nous contentant de demander à nos convictions religieuses la force nécessaire pour rester tenaces dans une idée juste.

Y.-M. LE COZANNET,
Président du Syndicat rural du
Trégor et de la coopérative
La Solidarité Trégorroise.

**

Nos amis Rey et Pasquier-Bronde ont fait en Algérie un travail considérable.

Rey, nommé en 1904 trésorier de la Caisse régionale de Crédit qu'il a fait prospérer à fondé

depuis cette époque une *Union de Syndicats*, avec un organe appelé le *Petit Colon*, 6 *Coopératives de vinification*, des *Caisse d'Assurances contre l'Incendie*, une *Confédération des Vignerons*, une *Banque populaire de Crédit urbain*, une *Société de Crédit immobilier*, une *Fédération de Syndicats Trégorrois*, tout récemment une *Société de colonisation de l'Afrique du Nord*, prochainement des *Doc's coopératifs*. Toutes ces œuvres sont en pleine prospérité. Elles ont fait cette année un chiffre d'affaires de 3 millions 500.000 fr.

Est-il besoin de dire que l'influence de Rey, et celle de l'asquier-Bronde sont grandes.

Nos amis ont bien voulu nous promettre de nous envoyer sur chacune de ces œuvres une monographie. Nous en commencerons prochainement la publication.

MÉLÉE SOCIALE

Le Congrès de la C. G. T.

Une Triplice ouvrière

La C. G. T. doit tenir son prochain congrès national — qui n'a lieu, comme on sait, que tous les deux ans — du 14 au 19 septembre à Grenoble.

Un référendum avait été organisé, suivant l'usage, auprès des fédérations nationales corporatives et auprès des unions départementales de syndicats divers pour déterminer les quatre questions qui devaient être inscrites à l'ordre du jour. Le dépouillement de ce référendum vient d'avoir lieu. Sur les 19 questions présentées au choix des organisations les quatre qui ont obtenu la majorité et qui seront, par conséquent, discutées au congrès sont les suivantes :

1^e Semaine anglaise et diminution des heures de travail. — 71 voix.

2^e Attitude de la C. G. T. dans le mouvement social, action générale. — 57 voix.

3^e Propagande générale, organisation des femmes, main-d'œuvre étrangère. — 42 voix.

4^e Antimilitarisme, sou du soldat, opposition aux trois ans. — 35 voix.

Parmi les questions écartées mais qui ont obtenu un nombre de voix important, figure : l'exclusion des francs-maçons aux fonctions syndicales, 30 voix.

La question de l'apprentissage n'a pas été urgente qu'à trois organisations, une fédération et deux unions de syndicats ; la grève générale à deux unions de syndicats ; la question de la vie chère n'a été réclamée que par trois organisations.

Les questions suivantes n'ont été retenues par aucune organisation : Nationalisation des moyens de transport et municipalisation des services publics ; garderies enfantines et orphelinat confédéral ; respect par la C. G. T. des décisions des congrès confédéraux.

**

Il y a plusieurs semaines, les chefs des trois plus grandes unions ouvrières anglaises, à savoir : l'Union des cheminots, la Fédération des mineurs et la Fédération des ouvriers du transport ont pris la décision de former entre ces associations une alliance de façon à agir collectivement en cas de conflits avec les patrons.

Récemment, cette décision a été soumise à Swansea, à une conférence générale des cheminots. Elle a reçu un accueil enthousiaste. M. Thomas, qui présidait cette conférence, a exprimé le but de la nouvelle

alliance et l'esprit dans lequel elle avait été conclue :

Une telle alliance est pleine non seulement de vastes possibilités, mais elle peut soulever de graves complications si ceux qui se trouvent à sa tête n'agissent pas avec prudence. On nous a demandé au cours de la récente grève du charbon dans le Yorkshire de refuser de transporter le charbon. Il est absurde de s'imaginer qu'en raison des bons rapports qui existent entre les unions, toutes les unions doivent se mettre en grève, dès que la moindre dispute éclate; si les cheminots devaient consentir à la grève de sympathie, ils seraient toujours en grève. Il doit être bien entendu que le pacte d'alliance qui vient d'être conclu ne saurait être invoqué que lorsque tous les autres moyens pour arriver au résultat désiré ont échoué. Le résultat de cet arrangement sera qu'à l'avenir les conflits du travail seront vraisemblablement plus étendus et affecteront beaucoup plus sensiblement la communauté, si bien que le Parlement sera obligé d'intervenir.

Le mouvement actuel est le développement naturel du trade-unionisme. De grandes combinaisons de ce genre sont en effet indispensables pour répondre aux associations capitalistes. Cela ne veut point dire que la nouvelle alliance réclame la fin de ce qu'on appelle le système capitaliste. Elle laisse cela aux socialistes et il ne faut pas oublier que l'immense majorité des membres des unions qui la composent ne sont pas des socialistes.

Jean OBERLÉ.

La Propagande de la Ligue

RÉCLAMATION

Nous attendions avec impatience plusieurs comptes rendus que nous avons demandé par lettre et par dépêche. A l'heure de mettre en page, rien ne nous est parvenu.

Nous tenons à le déplorer ouvertement et à dire à nos camarades que cette inexactitude, cette négligence rendent difficile le travail du secrétariat de rédaction.

Nos lecteurs savent avec quelle persévérance nous réclamons qu'on nous fasse parvenir les convocations. Or, constamment, les secrétaires de Sections ou de Groupements de Ligueurs, omettent de nous en faire part. C'est accidentellement qu'elles nous parviennent.

Ce sont là de regrettables oubli. Nous sommes à une heure critique où ces simples oubli peuvent avoir les conséquences les plus graves. Oui, nous croyons très sincèrement que rien n'est perdu, que la Jeune-République peut grandir, devenir une force organisée et vaincre. Tous nos amis qui ont écrit dans ce bulletin, l'on dit, mais c'est à la condition, que sans perdre une instant nous fournissons tous un grand et viril effort, que nous nous attachions à faire méticuleusement les plus humbles choses, que sans entreprendre des tâches au-dessus de nos forces, nous mettions tout notre cœur, toute la discipline dont nous sommes capables à réussir ce que nous entreprenons. La confiance des plus faibles est hésitante, il n'y a pas d'autre moyen de la fortifier.

L'échec de la Ligue à l'heure actuelle ne prouverait qu'une chose, c'est notre incapacité à servir

nos idées. De grâce que nos amis évitent un pareil affront.

Pratiquement, pour ce bulletin, nous demandons à tous les ligueurs de nous envoyer régulièrement les convocations et les comptes rendus. Quand nos lecteurs reçoivent la *République Nouvelle*, nous avons la conviction que la plupart d'entre eux regardent d'abord la rubrique « Propagande de la Ligue » et chaque compte rendu qu'ils y trouvent les rassure, les encourage. « Ah! un tel tient bon, il persévere »; l'exemple étant contagieux, ils ajoutent : « Nous ferons de même. »

Puisque nous avons décidé de persévérer, ayons le courage de notre résolution.

Louis MEYER.

DANS LA GIRONDE

BORDEAUX. — Lundi soir 13 juillet, nous inaugurions notre nouveau local, 18, cours Pasteur, et nous avions à cet effet organisé une réunion toute intime. Un certain nombre de ligueurs, ainsi que quelques dames, s'étaient rendus à notre invitation.

Notre camarade Clavère, qui devait nous faire une causerie sur le 14 juillet, fut empêché au dernier moment; mais, par ailleurs, nous eûmes la bonne fortune de recevoir la visite de notre ami Bruchon, de Lons-le-Saunier, membre du Conseil National. Notre ami nous intéressa vivement par l'exposé qu'il nous fit du travail que se proposent nos camarades du Jura, avec l'appui de leur journal, *la Vraie République*.

Quoique la réunion ne fut pas à proprement parler une réunion d'études, mais simplement une soirée familiale, un échange de vues s'établit entre quelques-uns de nos amis sur les meilleurs moyens de propagande et de recrutement à employer.

Sur les indications de notre camarade Doussou, de Valence, il fut décidé que partout où la chose serait possible, il serait créé des comités de quartier.

Dans l'ensemble, bonne soirée qui permit à nos amis, lesquels ne s'étaient pas rencontrés depuis quelques semaines, de reprendre contact.

Dorénavant, des permanences seront tenues à notre nouveau local, les lundi et jeudi, de 8 h. 3/4 à 10 h. 1/4 du soir.

M.

DANS LA DROME

ROMANS. — Samedi dernier 18 juillet, a eu lieu une réunion toute intime, toute fraternelle, pour envisager les possibilités pour le groupe romain, de rayonner davantage par une action plus pratique et plus coordonnée. Notre camarade Joseph Ferrand, qui va justement profiter de ses vacances pour tâcher de donner plus d'élan à notre groupe, nous a fait une petite causerie, suivie d'un très intéressant échange de vues entre les camarades, sur les nécessités de l'action et les avantages pour le rayonnement de nos idées, qu'il y aurait à préparer dès maintenant le terrain pour les prochaines élections municipales, auxquelles tous nos camara-

des ont été d'accord pour reconnaître qu'il était nécessaire de prendre une part active.

La question d'un délégué permanent à la propagande pour la région a été jugé utile, de même que la cotisation personnelle nécessaire pour l'aboutissement de cette idée.

En résumé, très bonne réunion, qui sera suivie de plusieurs autres, où alors les résolutions pratiques seront sérieusement envisagées.

A. SENÉCLAUZE.

DANS LA MEURTHE-ET-MOSSELLE

NANCY. — Tous nos camarades sont invités, ainsi que leurs familles, à prendre part à la promenade organisée par les camarades de Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville et Toul, à Bruley, le 2 août.

Départ de Lunéville à 4 h. 56; arrivée à Nancy, à 5 h. 50. Départ de Nancy, à 6 heures; arrivée à Toul à 6 h. 33. Départ de Pont-à-Mousson à 5 h. 1; arrivée à Frouard à 5 h. 38 pour correspondre avec celui de Nancy à 7 h. 20. Départ de Toul pour Bruley; arrivée à 7 h. 45. A 8 heures : Causerie par un de nos camarades; à 10 heures, messe et visite à la cathédrale et à la Grotte.

A midi, repas en commun; à 1 h. 50 : Causeries et échanges de vues générales.

Retour à Toul à pied pour prendre le train de 5 h. 15 qui donne les correspondances.

A part cela, train à toutes les heures pour Nancy.

Nos amis G. Renard et L. Rolland, du Conseil National, prendront part à cette promenade.

MÉOU.

DANS LE DOUBS

Pour ceux qui vont à la Semaine sociale

BESANÇON. — Nos amis de Besançon nous informent qu'ils organisent, pour le dimanche 9 août, une journée de propagande. Nos camarades Louis Meyer et Henri Bruchon, membres du Conseil National de la Ligue, s'y trouveront.

Nous convions, dès à présent, les ligueurs et amis de la *Démo*, auditeurs de la Semaine sociale, de nous réserver leur journée. Il y aura une séance de travail et un banquet.

Nous insistons tout particulièrement auprès de nos camarades de la région de l'Est pour qu'ils viennent nombreux. Nous aurons des choses importantes à leur dire.

Prise d'adresser les adhésions à Victor Riblet, Canot, Besançon.

DANS LA LOIRE

ROANNE. — Plusieurs de nos amis de la Loire ont adressé d'intéressantes réponses à la circulaire, dont le dernier numéro de la *République Nouvelle* donnait des extraits; à signaler particulièrement celles venant de Saint-Etienne, Izieux, Neulise, Nervieux.

A la demande d'autres camarades, qui sont en déplacement et ne peuvent adresser leurs communications avant fin courant, la réunion annoncée à

Roanne, pour le samedi 25 juillet courant, sera reportée au samedi 8 août prochain, pour permettre au camarade rapporteur de préparer son travail avec tous les documents nécessaires.

Une nouvelle convocation sera faite en temps utile dans la *République Nouvelle*.

DANS LA SECTION DE LA SEINE

Au XI^e arrondissement

PARIS. — En face de l'invalidation possible du nouveau conseiller municipal du quartier Saint-Ambroise, M. Lallement, les ligueurs du XI^e se sont réunis le 21 juillet et ont décidé d'intensifier la propagande dans leur arrondissement par :

1^o Le recrutement de nouveaux ligueurs, le chiffre de 100 leur apparaissant comme un but devant être atteint assez rapidement.

2^o La présentation d'un candidat à la première réunion. Dans quelques mois, si M. Lallement est invalidé; dans deux ans au plus tard.

Marcel Paimbœuf a été proposé au Comité de la Seine, et nous allons commencer la propagande.

Notre effort, en vue d'abonner à la *République Nouvelle*, tous les ligueurs du XI^e, a déjà eu des résultats et à notre réunion, huit abonnements nouveaux ont été recueillis.

C. J.

LIBRE DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE Section de la Seine

Le Dimanche 2 Août 1914

GRANDE PROMENADE A MARLY-LE-ROI

8 h. 1/4. — Rendez-vous : Gare Saint-Lazare, salle des Pas-Perdus, en haut de l'escalier de la cour de Rome.

Promenadé dans Marly. Visite de l'aqueduc et des souterrains.

Midi. — Déjeuner à l'hôtel des Trois-Couronnes, 33, Grande-Rue, à proximité du Parc et d'une source pour ceux qui apporteront leur déjeuner.

A 1 heure. — A travers les ruines : L'évocation du passé; ce qu'était le Marly du roi Soleil; le château, les tilleuls, les bassins, les allées, la grille royale, le tapis vert, la comédie.

A 3 heures. — Départ en forêt : Les *tirés* pré-sidentiels, les *sajins*, le *Val de Cruye*, les *Fougères*, la *Calotte*.

A 5 heures. — Le *Verderon*, la grille, l'allée de sphinx et l'orangerie de *Victorien Sardou*

Toutes ces visites se feront sous la direction de notre ami Maurice Perceval.

A 7 heures. — Grand Banquet sous la présidence de Marc-Sangnier. Toasts. Chansons.

Retour à Paris, Gare Saint-Lazare, à 10 h. 25 du soir.

PRIX de la journée (déjeuner, dîner et voyage)

7 fr. 25.

Voyage et dîner : 4.50 — Voyage seul . . 2 fr.

Le montant des adhésions doit nous être parvenu au plus tard le Vendredi 31 juillet, à 10 h. du soir. On s'inscrit, 18, rue de Varenne.

Une messe sera dite à 11 h. 1/2 à l'église de Marly.

Service d'Achats en commun

Je m'en voudrais de ne pas insister sur ce que je disais dans notre dernier numéro : nous réclamons, pour la marche rapide et progressive de notre service d'achats, la collaboration de tous nos amis ; si nous voulons réussir dans cette nouvelle entreprise, il faut que chacun de nous s'y intéresse.

Je remercie les camarades qui ont bien voulu, par leurs commandes et leurs correspondances prouver leur sympathie à l'effort naissant de la Jeune-République, et j'espère que, bientôt, ceux que cet effort intéresse auront à cœur de nous apporter l'appui indispensable de leur consommation, pour mener à bien notre tâche.

La semaine prochaine, tous les Ligueurs du département de la Seine recevront le tarif des combustibles pour 1914-1915.

Je tiens à faire remarquer que pour les livraisons de charbon en banlieue, il y a lieu de déduire sur les prix donnés la somme de sept francs par tonne et d'ajouter, s'il y a lieu, les droits d'octroi locaux.

Les livraisons seront faites par sacs de chacun 50 kilos. On peut donc commander le charbon par sacs.

Etant donné que les bénéfices que notre service d'achats procurera, peuvent ne pas se limiter aux seuls Ligueurs, mais s'étendre à leur famille, il importe que tous nos amis considèrent comme un devoir de faire autour d'eux toute la propagande dont ils sont capables ; s'ils font cela, c'est avec confiance que nous pourrons attendre le succès, car nous savons combien est fécond leur dévouement.

Nous avons posé les données du problème ; à eux de le résoudre ! Ils auront à cœur, j'en suis persuadé, de montrer que, lorsque la « Ligue de la Jeune-République » entreprend quelque chose, il suffit à ses membres de vouloir pour pouvoir.

André MAUPRIME.

Pour passer des Vacances bon marché

Le service des fêtes de la Commission de la Seine est heureux de faire savoir aux ligueurs que grâce à l'obligeance de M. Le Boulanger, il peut leur indiquer des conditions de séjour économiques à la montagne ou au bord de la mer (Grésy-sur-Isère, entre Chambéry et Albertville; Yport, vue sur la plage, et Fécamp).

Ecrire, 18, rue de Varenne.

Louis PAGA.

La Correspondance trimestrielle

Nous attendons pour la faire parvenir que la poste ait terminé le recouvrement, afin de pouvoir faire connaître à nos correspondants les noms des ligueurs dont la cotisation est impayée.



Service de Placement

OFFRES

Watmann et contrôleurs de tramways.
Employés pour restaurant et hôtel.
Médecin demande collaborateur. Région du Nord.
Pharmacien pour pharmacie mutualiste dans le Midi.
Jeune homme, 14 à 18 ans, pr pharmacie (Calvados).
Jeune homme, 16 à 18 ans, pour l'exportation.
Livreur, 25 ans, sachant faire le tri-port. Urgent.
Ménage pour gérance de coopérative d'alimentation, logé, nourri, appointements et pourcentage Urgent.

DEMANDES

sont à la recherche d'un emploi :

Comptable, aide-comptable.
 Surveillant de travaux.
 Prêtre demande préceptorat ou surv. d'enfants.
 Employé aux écritures, 36 ans, veuf avec 2 enfants.
 Instituteur retraité, connaissant la comptabilité, très bonne écriture.
 Garçon de recettes.
 Instituteur, 24 ans, libre en août, demande place secrétaire ou comptable dans la région Nord.
 Livreur.

Adresser toute la correspondance relative au Service du placement à Constant Rièthe, au Siège de la Ligue de la Jeune-République, 18, rue de Varenne. Joindre un timbre de 0.10 pour réponse. Permanence le jeudi soir de 9 à 11 heures.

CONVOCATIONS

PARIS. — *Mardi 28 Juillet, au Siège de la Ligue, 18, rue de Varenne, à 9 h. du soir.* Réunion du Comité de la Seine. Ordre du jour : Les manifestations de cet hiver ; organisation de conférences ; le Congrès d'octobre ; les services de placement et d'achats ; projets de campagnes municipales. Questions diverses.

PARIS. — *Dimanche 2 Août.* Promenade de la Section de la Seine. Prix : 7 fr. 25, 4 fr. 50 et 2 fr. Voir le programme détaillé ci-dessus.

PARIS. — *Samedi 25 Juillet, salle du Cheval-Noir, 114, rue de Meaux, à 9 h. du soir.* Réunion des militants ligueurs du XIX^e arr. en vue des campagnes politiques et sociales. Conférence de Jean Anselme.

BESANÇON (Doubs). — *Dimanche 9 Août.* Journée Jeune-Républicaine, à l'occasion de la semaine sociale. — A 9 h. du matin, salle du palais Granvelle, séance de travail. Rapport sur le journal *La Vraie République*, par Hénri Bruchon, de Lons-le-Saunier, membre du Conseil national de la Ligue. Allocution de Louis Meyer, secrétaire général de la Ligue. — A 11 heures, messe. — A 12 heures, Banquet au restaurant Rendet, place de la Révolution. Coût, 3 fr. (café et service compris). — Nous comptons que nos amis se retrouveront nombreux à ce rendez-vous. Adresser les adhésions à Victor Riblet, Canos-Besançon.

AIX-EN-PROVENCE. — A quand une réunion des Ligueurs Jeunes-Républicains. Chez qui se fera-t-elle si l'on veut bien ?

Un ligueur Aixois.